

AMO

ARCHITECTURE ET MAÎTRES D'OUVRAGE
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Directeur de la publication:
Philippe Brouet
Coordination:
À Proxa...
Journaliste:
Sylvie Grosjean
Mise en page:
Philippe Pigeon
Impression:
JF Impression

MARS 2013

Tadao Ando, Art Centre, 2011, Copyright Château La Coste and Tadao Ando

AMO LANGUEDOC-ROUSSILLON

LE BUREAU

Président : Philippe Ribouet, président, Nexity immobilier résidentiel promotion LR, Montpellier
Vice-présidente : Élodie Nourrigat, n + b architectes, Montpellier
Secrétaire général : François Roux, architecte, Imagine architectes, Montpellier
Trésorier : Eugène Greau, directeur mission Écocité, maison de l'Écocité, Serm, Montpellier

ARCHITECTES

Julien Bouvagnet, Castelnau-le-Lez
Antoine Bruguerolle, Nîmes
Anne-Laure Caggini, Archiz, Montpellier
Philippe Capelier, Blue Tango Architectures, Montpellier
Philippe Cervantes, A + architecture, Montpellier
Gilles Chrétien, Agence Rio Chrétien architectes, Montpellier
Nicolas Cregut, C+D architecture, Nîmes
Robert Crouzet, Crouzet Jaumes selarl, Montpellier
Gilles Cusy, Cusy-Maraval, Montpellier
Dominique Delord, Tautem Architecture, Nîmes
Frédéric Devaux, MDR architectes, Montpellier
Philippe Dubuisson, Perpignan
Laurent Dufoix, Eupalinos, Montpellier
Jean-Pierre Duval, Duval architecte sarl, Nîmes
Marc Galligani, sarl Marc Galligani, Montpellier
Antoine Garcia-Diaz, Art-tech, Montpellier
Patrice Genet, Atelier d'architecture Patrice Genet, Montpellier
Alain Gillet, Lattes
Véronique Granier, Montpellier
Brigitte Hellin, Hellin-Sebbag sarl, Montpellier
François Kern, Kern et associés, Marseille
Jonathan Leroy, Chabanne & partenaires, Montpellier
Hervé Le Stum, Carré d'Archi, Nîmes
Nicolas Lebunetel, N. Lebunetel sarl rk-nl, Montpellier
Céline Martin, Yellow Architecture, Montpellier
Jean-Pierre Mezin, DLM Associés, Montpellier
Cyril Outrebon, A.C.O, Montpellier
Emmanuel Nebout, Atelier d'architecture Emmanuel Nebout, Montpellier
François Percheron, Scp Boyer-Gibaud/Percheron/Assus, Montpellier
Bérengère Py, Empreinte d'Architecture, Montpellier
Jacques Redondo, ILR Architecture, Mèze
Serge Rodrigues de Sa, Alentours, Montpellier
Muriel Sattler-Fradin, Selarl Muriel Sattler Architecture, Perpignan
François Thoulouze, Sarl François Thoulouze architecte, Pézenas
Pierre Tourne, Montpellier

MAÎTRES D'OUVRAGE

Martine Arquillière, directrice aménagement et urbanisme, Mairie de Sète.
Marc Auger, responsable agence, AFC Promotion, Montpellier
Thierry Aznar, président, Helenis Sas, Montpellier
Franck Baleste, directeur agence, Bouwfonds Marnan Immobilier, Montpellier
Jean-François Berthouly, promoteur immobilier, Praxim, Vendargues
Pierre Bouldouyre, directeur, Semabath, Mèze
Jean-Patrick Brouillard, directeur, Vestia Promotion, Montpellier
Olivier Charra, directeur, FDI Promotion, Montpellier
Stéphane Deguara, chef d'agence, Art Promotion LR, Montpellier
Michaël Delafosse, maire adjoint à l'urbanisme, Mairie de Montpellier
Jean-Claude Deperrois, directeur, Hérault Aménagement, Montpellier
Claudine Frêche, directrice, ACM / OPH, Montpellier

Philippe Gadelle, président, Pragma, Montpellier
Jean-François Gapillout, directeur agence, Pitch promotion, Montpellier
Slimane Haddouche, directeur, Eiffage immobilier LR, Montpellier
Philippe Kerrec, directeur général Région Sud, Nexity Aménagements et Terrains à bâtir, Montpellier
Jean Lanoe, directeur opérationnel et financier, PRES, Montpellier
Henri Leclercq, directeur Général, Claude Rizzon Promotion, Le Crès
Jean-Noël Léon, directeur général, Agir Promotion, Perpignan
Rémy de Lecubarri, gérant, Corim, Montpellier
Jean-François Louis, président, Créatimmo, Pérols
Philippe Maréchaux, directeur général, OPH Perpignan Méditerranée, Perpignan
Béatrice Mortier, directrice régionale, Kaufman & Broad LR, Montpellier
Jacques Mounis, directeur général adjoint stratégie de développement, Nîmes Métropole, Nîmes
Christophe Morales, vice-président, Communauté d'Agglomération de Montpellier
Christophe Perez, directeur général, LR Aménagement, Montpellier
Jean-Pierre Plane, directeur régional, Cirmad Grand Sud, Montpellier
Franck Rio, responsable d'agence, Urbis Réalisations, Montpellier
Sylvie Robert, directeur adjoint, Un Toit pour Tous, Nîmes
Christian Rocanières, directeur régional, Gie Arcade Promotion, Montpellier
Marc Séchaud, gérant, Cogim, Montpellier
Hervé Van Twembeke, directeur général, California Promotion, Agde
Philippe Vezinet, directeur général, Icade Promotion Logement, Montpellier
Jean-Marc Villard, gérant, Bacotec, Montpellier
David Vincent, directeur, Bouygues Immobilier, Montpellier

INDUSTRIELS

Franck Argentin, directeur général, RBC Mobilier, Montpellier
Jean-Christophe Baroin, chargé de mission, EDF, Montpellier
Jean-François Beynel, ingénieur technico-commercial, Philips Éclairage, Clapiers
Christophe Cordoba, responsable « pôle entreprise LR », Gaz de France - Réseau Distribution, Nîmes
Vincent Cros, Responsable prescription Hérault, Imérys Structure, Montpellier
Vincent Crouzet, directeur régional des ventes, KPI, Montpellier
Guy Fiorini, chargé de prescription, Jacob Delafon, Puissalicon
Franck Hannetel, attaché commercial, Forbo Flooring Systems, Reims
Alain Gomy, directeur général, Steelcase RO, Montpellier
Patrick Jouanin, prescription grand sud, Duravit, Marseille
Agnès Jullian, pdg, Technilum, Béziers
Gilles Leclerc, responsable secteur, VM Zinc, Onet-le-Château
Sylvain Minchella, chargé d'affaires, Gerflor, Tarare
Serge Philibin, responsable régional prescription, Weber, Sorgues
José Pinheiro, ingénieur projets prescription, Knauf sud-est
Armando Rodriguez, ingénieur d'affaires, Technal, Toulouse
Stéphan Tournon, chargé de prescription, Atlantic Groupe, Bourg-la-Reine
Alexandre Vachet, directeur général, Union Matériaux, Montpellier

ADHÉRENTS D'HONNEUR

Michel Guibal, président, CAUE de l'Hérault
Michel Troncin
Jean-Marc Huertas, chef STAP de l'Aude, représentant la DRAC-LR

Liste au 15 mars 2013



L'ÉDITORIAL

L'année 2012 a été riche en invitations, visites et communications.

Nos partenaires industriels ont organisé la visite du Château La Coste à Aix en Provence en septembre et la visite du site Philips OLAC suivi de la fête des Lumières à LYON en décembre 2012. Ces deux invitations montrent le dynamisme de nos partenaires.

Je ne reviendrai pas sur nos visites mensuelles qui sont toujours très bien organisées et nous permettent à chaque fois de découvrir les bienfaits des échanges sur site.

La nouveauté est, pour ceux qui n'ont pas pu assister à la visite, d'avoir un compte-rendu dans la Newsletter qui est diffusée par mail.

La communication, des passionnés que nous sommes de la construction de la Ville, me semble le corollaire indispensable de nos actions et du message que nous portons.

La diffusion du deuxième guide « Parcours Architectural Montpellier centre ville » est un exemple de cette parole entre des maîtres d'ouvrage et des architectes sur la conception et la réalisation contemporaines des villes.

Dans un contexte global complexe, nous nous devons d'être exemplaire dans l'envie d'architecture qui nous anime, tant en direction des élus que des utilisateurs de nos ouvrages qu'ils soient publics ou privés.

En effet, notre responsabilité dans l'acte de bâtir recouvre, en sus du message culturel, tous les éléments du développement durable : économique, social et respect de l'environnement.

Par conséquent, incitons nos partenaires élus (qui sont les maîtres d'ouvrage) à participer à nos visites, débats, conférences afin de les sensibiliser à la qualité architecturale qui crée des emplois et permet de réaliser des villes harmonieuses pour nos enfants.

Philippe RIBOUET
Président AMO Languedoc Roussillon



CONFÉRENCE ÉCO-CITÉ MONTPELLIER

24 JANVIER 2012

Le mardi 24 janvier 2012, les membres de l'association AMO LR ont été reçus à la Communauté d'agglomération de Montpellier pour suivre des interventions sur le projet Ecocité

INTERVENANTS

Christophe Moralès
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, délégué de la Commission Urbanisme et Politique Foncière

Fabien Blasco
Directeur Adjoint Foncier et Aménagement Opérationnel, Montpellier Agglomération

Eugène Gréau
Directeur Mission Eco Cité, Serm

Dans le cadre de l'appel d'offre « Démarche Ecocités » lancé par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer en 2009, la ville de Montpellier et la Communauté d'Agglomération ont répondu en prenant un territoire d'application s'étendant sur trois communes (Montpellier-Lattes-Pérois) de 2 500 hectares.

Le fil directeur du projet est le tracé de la route départementale 21, allant de Montpellier à partir de l'avenue de la Pompignane, puis l'avenue Raymond Dugrand, se poursuivant ensuite sur le territoire des communes Lattes et Pérois. Cette voie historique menant vers la mer présente une synthèse de l'histoire urbaine montpelliéraine : l'extension urbaine en tâche d'huile des années 50-60 ; le tracé routier et l'implantation anarchique du grand commerce en périphérie de la ville, le projet politique et urbain d'Antigone et de Port Marianne amorcé dans les années 80, et qui se développe encore avec les ZAC Rive gauche et République. Sous l'impulsion de ces nouveaux quartiers, c'est une projection de la ville centre au-delà de ses contours historiques. Le tracé volontariste de la ligne 3 du tramway inaugurée au printemps 2012 conforte la route de la mer, projet à échelle de l'agglomération, à horizon 2020-2030.

C'est l'un des dix sites stratégiques du Scot-projet de l'agglomération qui courent sur huit kilomètres. Le projet Ecocité est une étendue urbaine conséquente avec son épaisseur, qui propose d'avancer d'autres manières de penser et de fabriquer la ville. Différents facteurs sont analysés comme l'accroche à la ville constituée, la densité/intensité permettant une économie du sol, la mobilité, la valeur reconnue des espaces naturels, cultivés, et leur relation à la ville, la prise en compte de l'existant (des mas, des habitants...), ou son renouvellement, ainsi que les éléments favorisant les conditions de la proximité, celles de son (re)développement

environnementale s'est imposée dans les manières d'inventer l'architecture et la ville. Avec le SCOT projet, approuvé en 2006, des étapes sont franchies. La politique

INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

de logements sociaux s'est élargie aux communes de la Communauté d'Agglomération. La recherche de nouvelles formes urbaines permet d'enrayer la voracité foncière des lotissements. Le SCOT a permis aux acteurs une prise de conscience de l'enfermement d'une gestion purement communale éloignée

économiques et environnementales actuelles. L'EcoCité s'articule sur les huit kilomètres de l'ancienne RD 21, de Castelnaud-le-Lez à Pérois vers la mer. Sur Montpellier, son périmètre englobe Antigone, Port Marianne et ses quartiers encore à venir, mais planifiés, poussant la ville jusqu'à ses limites administratives. Le territoire de l'EcoCité intègre aussi, dans sa partie nord, les parcs d'activités du Millénaire et Eureka aménagés depuis la mise en place de la Technopole dans les années 1980 jusqu'à ces dernières années, des pépinières d'entreprises. Deux quartiers pavillonnaires au tissu lâche datant des années 1950-1960 et l'entreprise IBM se



économique, avec comme finalité une qualité du cadre de vie. Ce projet urbain « De Montpellier à la mer » a obtenu le label national Ecocité parmi les 13 lauréats sélectionnés au niveau national dans le cadre du plan « Ville durable », initié par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Le temps et les paramètres d'un projet urbain évoluent. La question

des vies urbaines contemporaines. La relation ville-nature, les modes de locomotion sont réinterrogés. Minorer la place de l'automobile, reconsidérer celle du piéton ont des incidences concrètes et visibles sur l'urbanisme et les modes de vie. Les enjeux et les objectifs de l'EcoCité montpelliéraine résultent de cette histoire récente et de la nécessité d'adapter la réflexion urbaine selon les réalités

trouvent également dans cette zone. Cet existant est pour EcoCité un domaine d'expérimentation et d'innovation urbaine à partir d'un déjà là mais à l'urbanisme d'un autre âge. Pour autant, le site originel n'est pas dépourvu de qualité paysagère et topographique. *Extrait d'un document de la Communauté d'agglomération de Montpellier publié en septembre 2010 à l'occasion de la concertation Route de la mer.*

L'ÉCO-CITÉ

Superficie : 2 500 hectares
Communes concernées :
Castelnaud-le-Lez, Montpellier, Lattes, Pérois



atelierphilippemadec



Photographie Pierre-Yves Brunaud



atelierphilippemadec

PÔLE ŒNOLOGIQUE DE SAINT-CHRISTOL

4 AVRIL 2012

Le mercredi 4 avril 2012, une visite du pôle œnologique de Saint-Christol a été possible grâce à une collaboration avec le CAUE de l'Hérault

INTERVENANT

Philippe Madec
Architecte

Le pôle œnotouristique de Saint-Christol dans le lunellois

C'est à partir de 2004, que la Communauté de communes du Pays de Lunel envisage de créer un lieu consacré au tourisme lié au vin. Il permettrait d'organiser des dégustations, d'y présenter des expositions liées à la viticulture, d'ouvrir un restaurant, d'y créer un jardin et de faire du tout, un lieu de promenade. La petite ville de Saint-Christol, entourée de vignobles et comptant 1200 habitants est choisie pour abriter le futur pôle. Et en 2008, à l'issue d'une consultation, l'atelier Philippe Madec est retenu pour concevoir et construire le pôle œnotouristique de Saint-Christol.

LE MOT DE L'ARCHITECTE

Le projet est enchâssé dans son site et sa culture, de conception bio-climatique, de construction environnementale et à très haute performance énergétique. Prolongement du « Centre élargi » de Saint-Christol, le projet inscrit, dans une logique urbaine, l'installation de volumes répondant aux grandes fonctions du programme. Sur la base d'une échelle déjà là, par leur taille, tant largeur que longueur et hauteur, ils établissent des correspondances avec le bâti existant et une continuité historique entre le patrimoine ancien et les architectures durables à venir. Placés en partie haute du site, ils confortent la situation actuelle, celle d'un centre dense et de vignobles qui s'en approchent au plus près. Par un dispositif technique simple, inspiré de la charpente agricole, le projet met en œuvre un ensemble de

protection aux vents. Plutôt que sur une technologie sophistiquée, le projet s'appuie sur des dispositifs économiques et populaires; la simplicité de la facture des volumes s'adosse ici à une mise en œuvre à la fois forte et rassérénée des matériaux naturels, écologiques, provenant des filières locales: bois, pierre, terre crue et battue, terre cuite et plâtre brut. La ventilation naturelle indispensable pour un bon confort d'été et une économie d'énergie efficace produit un espace ouvert. Dans une continuité fluide entre intérieur et extérieur, les lieux affirment leurs atmosphères, situations, orientations et ambiances spécifiques, adaptées au programme et au site. En accompagnement des architectures, le paysage s'installe au plus près du terrain. Il conforte la forte volonté du projet: créer un lieu de vie partagé. Il expose l'histoire de la vigne et de ses pratiques dans un dispositif ampélographique. Les lieux et les matières apportent à l'extérieur le même confort paisible et joyeux que celui apporté par les architectures. Un choix des matériaux locaux et d'essences indigènes prolonge le grand paysage déjà là.

UN DISPOSITIF TECHNIQUE SIMPLE,
INSPIRÉ DE LA CHARPENTE AGRICOLE

dispositions spatiales et techniques en vue de créer un cadre de vie agréable: matériaux sains, omniprésence de lumière naturelle, protection solaire extérieure, ventilation naturelle et inertie pour le confort d'été, etc. Ajoutés à cette conception bioclimatique, une chaufferie bois, des panneaux solaires thermiques et des panneaux photovoltaïques permettent d'atteindre le niveau de performance attendu: le Pôle Œnotouristique est un ensemble à « Energie Positive ».

L'ensemble des dispositions que je viens de décrire répond à l'univers méridional de la vigne. Il est nourri d'un travail de scénographie riche d'une enquête sur les patrimoines locaux, le vin, les cépages, les petites histoires des familles de vignerons et la Grande Histoire des migrations et du vin, sur les pratiques anciennes et toujours vivantes: les courses de taureau, les empègues, etc.

Le projet vise à produire une ruralité durable du Sud, par des dispositions qui mêlent lieux intérieurs et extérieurs, ombre bienfaisante d'été, façades au soleil d'hiver, et

Extrait d'un entretien avec Philippe Madec (<http://www.adt-herault.fr/>)



atelierphilippemadec



atelierphilippemadec

PÔLE ŒNOLOGIQUE

Maitrise d'ouvrage : Communauté de communes du Pays de Lunel
Architecte : Atelier Philippe Madec



photographie Stéphane Chalmeau

SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES À NÎMES

5 AVRIL 2012

Le 5 avril 2012, l'AMO LR proposait à ses membres la visite du chantier de la SMAC de Nîmes.

INTERVENANTS

Joël Vincent
Vice-Président, Délégué à la culture,
Nîmes Métropole

Rémi Tymen
Architecte, Chef de projet,
agence Tetrarc

Le projet est situé à l'entrée Est de Nîmes sur la route de Remoulins et d'Avignon, entre ville et campagne, autoroute et faubourgs, aéroport et collines. Le projet a été présenté par le maître d'ouvrage, Nîmes Métropole représentée par Joël Vincent, vice-président et par Rémi Tymen, chef de projet dans l'agence nantaise Tetrarc conceptrice du bâtiment. L'inauguration a eu lieu en septembre 2012.



SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

Maître d'ouvrage: Nîmes Métropole

Architectes:
Michel Bertroux, Architecte, Directeur de projet,
Rémi Tymen, Architecte, Chef de projet,
agence TETRARC

PALOMA, SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DE NÎMES MÉTROPOLE

Située sur la Méditerranée, Nîmes est réputée pour son caractère exubérant, ses artistes contemporains et... la violence de ses orages. Tetrarc s'est nourri de cette identité nîmoise pour concevoir le complexe dédié aux musiques actuelles tout juste inauguré, à l'entrée de la ville, entre un aéroclub et un faubourg où s'entremêlent immeubles bas, maisons et petits locaux commerciaux.

Dénommé Paloma, l'ensemble réunit deux salles de concerts, douze studios de répétition et d'enregistrement, six logements pour des artistes en résidence, les bureaux de l'administration et les locaux techniques indispensables.

Tetrarc invente une forme tonique qui jaillit du sol pour s'élaner vers le ciel et la ville comme si de puissantes forces intérieures poussaient ses murs et menaçaient de la disloquer. En effet, cette carapace de zinc s'étire, s'effrange, se déchire même par endroits pour afficher – tel un œil surnaturel – l'immense écran où sont annoncés spectacles et artistes.

L'événement est aussi intérieur. Pensant le concert comme un affrontement entre artistes et public, Tetrarc utilise les couleurs de la corrida (le jaune et le violet) pour le hall, les escaliers et le patio; hisse le rouge dans les sas d'accès aux deux salles; fige dans les murs du

hall la géométrie des passes du torero; projette sur les sièges de la grande salle les images d'une foule assise dans une arène. Sur les murs de cette dernière, une sculpture géante évoque par sa matière, le caparaçon des chevaux des picadors, et par sa forme un gigantesque rouage tel celui broyant les hommes dans les Temps Modernes de Charlie Chaplin.



photographie Stéphane Chalmeau

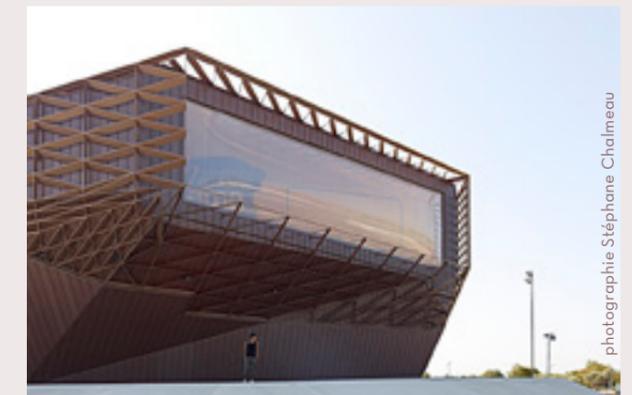
Culturellement riche, le projet de Tetrarc a aussi été retenu pour la rigueur du fonctionnement proposé: les différentes entrées (public, administration, artistes, matériels) sont nettement séparées; les salles sont desservies directement à partir du vaste hall sur lequel s'ouvrent le patio, le local de vente de produits dérivés, le vestiaire et le studio radio; les trois scènes sont connectées directement et à niveau à un unique quai de déchargement des camions apportant le matériel... et les mouvements de sol de l'immense parvis de béton conduisent les eaux des orages vers de grands bassins de rétention.

Dominique Amouroux

Programme : L'équipement comprend deux salles de diffusion de 1380 et 300 places, huit studios d'enregistrement et de répétition, un pôle hébergement pour les artistes en résidence et des bureaux de coordination.



photographie Stéphane Chalmeau



photographie Stéphane Chalmeau



VOYAGE À LIVERPOOL & MANCHESTER

DU 16 AU 19 MAI 2012

Le voyage annuel de l'association AMO LR a, eu en 2012 pour destination les villes de Manchester et Liverpool. Il s'est déroulé du mercredi 16 au samedi 19 mai. 29 membres de l'association ont participé à ce déplacement outre-manche, certains d'entre eux nous font part de leurs impressions de voyage.

Le riche patrimoine bâti de Liverpool et Manchester reflète les étapes de leur croissance et mutation de la fin XVIIIème au XXème siècle. Des usines aux banques et entrepôts-bureaux, aussi grandioses que leurs hôtels de villes ou équipements, leurs églises et institutions culturelles et universitaires ou encore leurs banlieues cossues... les cités jardins et logement sociaux novateurs... les grandes rénovations des années 1930-70.

Du néoclassicisme fonctionnel aux vigoureux renouveau gothique et renaissance, aux mouvements modernes et à la création contemporaine, le patrimoine



est essentiellement l'œuvre d'architectes locaux. Les deux villes ont subi de plein fouet la crise de la désindustrialisation et de la rationalisation des ports, avec l'introduction des containers, laissant des pans entiers de leurs industries et infrastructures en friche.



Elles ont néanmoins mieux résisté que d'autres grâce à l'importance de leurs pôles commercial, tertiaire et financier, professionnel et culturel, à la diversité même de leurs activités et services.

Un début de reprise s'annonce dans les années 1980, aidée par les fonds européens et plus particulièrement par l'effet de levier des « Urban Development Corporations » testés d'abord par le gouvernement Thatcher aux docklands de Liverpool (comme à Londres), puis au centre de Manchester.

C'est une première étape, bien que la proximité de Manchester sur le grand axe des autoroutes nord-sud, et son aéroport international continue de peser sur Liverpool, dans la rude concurrence à l'investissement et à la régénération.

Actuellement, quoi que confrontées à la crise financière, les deux grandes villes se signalent par une nouvelle vague de développement et régénération,

notamment par la transformation d'image et le réinvestissement de leur centre ville. Elles affichent leur volonté et leur capacité à se réinventer, fortes de leurs propres dynamismes et ressources professionnelles.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Philippe Gadelle

A Liverpool, malgré des difficultés sociales assez prégnantes, j'ai vu une vraie volonté de réaménager la ville différemment et notamment les quartiers du port. Cela est d'autant plus intéressant que la collectivité manque manifestement de moyens pour mener à terme des projets d'envergure, à cause sans doute de la crise mais aussi parce que le nombre d'habitants a fortement décliné.

La reconquête du port, la transformation de ces sites délaissés ainsi que les aménagements des berges de la rivière Mersey sont remarquables. L'implantation d'immeubles résidentiels et de commerces a permis de remanier les docks de manière vraiment impressionnante. On retrouve la même qualité qu'à



Rotterdam, même si les expressions sont très différentes entre ces deux villes.

A Liverpool, un travail de couture très fin et très pertinent a été réalisé en centre ville. J'ai été particulièrement frappé par la finesse et la pertinence des réalisations et la précision de la couture avec l'existant. Cela est particulièrement flagrant dans le traitement des abords de Liverpool One et des relations avec des bâtiments plus anciens qui jouxtent ce centre commercial. Cela l'est d'autant plus que le centre ville compte énormément de dents creuses, de bâtiments en mauvais état. Il est manifeste que les moyens manquent mais lorsqu'un projet est lancé, c'est très bien fait.

Manchester est une ville plus importante, plus aisée aussi. L'Université y tient une place importante. L'ambiance urbaine s'en ressent. Si à Liverpool, la jeunesse peut être en difficulté, à Manchester, elle

est plutôt étudiante. J'ai particulièrement apprécié le palais de justice de l'architecte Denton Corker Marshall. Sa modernité, sa simplicité, ses volumes tranchent avec les bâtiments froids et austères que sont souvent les palais de justice. A Manchester, il m'a semblé que l'édifice contribuait à créer une ambiance sereine, à mettre les individus à l'aise.

Brigitte Hellin

Ce qui m'a particulièrement intéressée dans les visites de ces deux villes, ce sont leurs problématiques urbaines radicalement opposées à celles connues en France, et en particulier à Montpellier. Liverpool et Manchester ont souffert d'importantes déperditions démographiques durant des décennies et comptent de grandes superficies de fonciers disponibles en déshérence. Que faire de ces quartiers vides et vétustes? Comment attirer des investisseurs et des habitants pour réinsuffler de la vie à ces villes?

Les deux villes ont tablé sur des solutions très différentes. Liverpool sur le tourisme, la culture et le commerce en développant une économie de la croisière grâce à la rénovation du port et des docks, avec la construction d'un musée et surtout par l'implantation d'un « centre commercial urbain » en plein cœur de Ville. La programmation de ce centre (Liverpool One) comprend des logements et des bureaux. Il se développe avec succès depuis le centre ancien en se ramifiant en rues et espaces publics tout en incluant et en mêlant harmonieusement bâtiments existant conservés et architecture contemporaine.

Manchester est une ville plus austère sans façade maritime. C'est en développant les services qu'elle est devenue la deuxième ville anglaise après Londres dans ce domaine.

Si économiquement la ville se redresse petit à petit, la Ville semble « livrée » à la promotion privée notamment avec des programmes tertiaires, sans beaucoup de contrôle sur la qualité des constructions.





Un seul bâtiment m'a réellement conquis, il s'agit du nouveau palais de justice, une « barre » qui se déploie avec audace sur une douzaine d'étages. Ce projet « extrême » est d'une grande limpidité fonctionnelle; il est composé de trois « lames verticales » lisibles en façade pignon du bâtiment. Une lame centrale abrite les circulations horizontales et verticales et les sanitaires. C'est la lame « servante » qui dessert les deux autres :

- une lame vitrée constituée d'un vide vertigineux qui se développe sur toute la hauteur et la longueur du bâtiment et sur laquelle sont « accrochées des boîtes », les espaces d'attentes du Palais.

- une lame contenant les espaces « servis », les salles d'audience qui s'alignent et se superposent sur douze niveaux.

Patrice Genet

Liverpool et Manchester sont deux villes qui donnent lieu à une lecture différente.

A Manchester, l'ambiance urbaine est dure. C'est une ville encore sinistrée qui semble avoir du mal à retrouver son souffle après la violence de la crise économique. L'organisation de la ville, celle des flux de circulation piétons laisse fortement transparaître la



difficulté qu'il y a eu à générer un processus de remailage et de retissage de la ville. L'activité des clubs de foot apparaît comme l'unique ressort de l'économie locale. Pour autant, nous avons visité d'intéressants bâtiments et j'ai particulièrement apprécié l'extension de la Cheatham's School, prestigieuse école de musique connue de toute l'Angleterre. Les architectes, agence Stephenson-Bell Architect, ont su greffer une façade très sobre, à l'écriture contemporaine, presque



religieuse sur des bâtiments plus anciens. Si l'école a été fondée en 1969, ses locaux les plus anciens datent du 17e siècle. J'ai également trouvé très instructive la remise en valeur du site de Castlefield avec la reconversion en lofts d'entrepôts situés au bord d'un canal, la construction de nouveaux logements, hôtels, restaurants, etc. L'ensemble est assez bien construit avec une logique affichée de développement durable avec une priorité aux circulations douces. On y voit de petites maisons de villes, des petits immeubles.

A Liverpool, même si la crise a laissé des traces, on ressent la présence d'une activité économique qui perdure et facilite la mise en œuvre de projets. A Liverpool, les efforts entrepris avec la création du centre commercial, le travail mené dans un contexte de gentrification pour relier le centre ville avec son front portuaire ont produit une mixité intéressante sur les typologies architecturales et fonctionnelles (tertiaire, habitat, commerce). Le centre commercial, Liverpool one est une opération emblématique sur l'effort fait par une ville pour entamer sa requalification. Ces initiatives d'origine privée témoignent de la difficulté de la collectivité à agir sans des partenariats de type PPP. Mais tout est fait avec un grand soin. L'articulation entre les espaces publics, l'ensemble de la composition, le respect



des morphologies des bâtiments au cœur de généreux espaces publics impressionnent par l'exigence et la qualité du résultat. La rencontre en mairie avec des responsables de l'urbanisme a permis de comprendre la stratégie de la ville, la nécessité de trouver des investisseurs pour les accompagner. La faiblesse du développement économique pousse à se raccrocher à l'histoire, en l'occurrence à la richesse de la culture musicale, pour attirer des populations séduites par ce passé.

Slimane Haddouche

Se rendre à Manchester et Liverpool était l'occasion de prendre la mesure de ces villes post industrielles dont nous ne connaissons pas d'exemple similaires dans le sud de la France. Toutes deux ont atteint dans le passé un niveau de développement et de production industrielle très poussé. Liverpool a été le premier port mondial pour l'exportation. Et puis, il y a une cinquantaine d'année, la désindustrialisation a entraîné le départ d'une grande part



de la population. Tandis que Liverpool pariait sur la culture, le sport, rénovait ses docks, se racontait sa glorieuse histoire musicale, Manchester se tournait vers les hautes technologies, la recherche. Manchester a su attirer des entreprises nationales publiques, en accueillant le siège de la BBC par exemple, a fait construire le musée impérial de la guerre par Daniel Libeskind, le palais de justice dessiné par Denton Corker Marshall ou des tours d'immeubles. Tout cela constitue des signes forts sur la volonté de revitaliser la ville.



Les modes de faire la ville laisse une grande place aux partenariats publics/privés notamment avec Liverpool one, centre commercial avec logements et bureaux où les investisseurs ont eu le courage de porter ce projet durant des années.

Au-delà de ces visites, ces voyages annuels qui mêlent architectes, aménageurs, promoteurs sont, pour moi, toujours enrichissants grâce aux moments d'échanges qu'ils suscitent. Ils sont à mon sens une part non négligeable de leur intérêt.

Michaël Delafosse

Etre adjoint à l'urbanisme suppose d'apprendre. Apprendre à regarder différemment la fabrication de la ville, celle de Montpellier bien sûr mais aussi les modes de faire des autres. En cela, les voyages sont formateurs. Ils permettent une mise à distance des questions qui se posent à Montpellier pour mieux pouvoir les appréhender au retour. Observer les modes de vie, les usages sur l'espace public, comprendre les modes décisionnels des politiques urbaines, rencontrer des élus en charge des questions de la ville, débattre avec les professionnels à Liverpool, Manchester ou ailleurs font partie des tâches qu'un adjoint à l'urbanisme doit accomplir pour agir au mieux dans sa propre ville.

Nous n'avons pas été confronté, et pour cause, à la désindustrialisation qu'ont connu Manchester et Liverpool. Mais ce que je retiens de ces visites et des personnalités que nous avons rencontré sur place, c'est la volonté et l'énergie déployées pour trouver de nouvelles voies de développement. Cela conduit à réfléchir le projet urbain parallèlement à l'économie. C'est un point commun à la plupart des villes, et notamment à Montpellier.





VISITE À SÈTE

13 JUIN 2012

Le 13 juin 2012, direction Sète pour visiter la construction du quartier Villeroy, entre mer et salin, et écouter à l'occasion d'une promenade sur les canaux et les espaces portuaires, les projets de développement économiques du port.

INTERVENANTS

François Commeinhes

Maire de Sète, Conseiller Général de l'Hérault

Emile Anfosso

Adjoint au Maire en charge du logement et Directeur de l'OPH de Sète

Martine Arquillère

Directrice Pôle Aménagement / Urbanisme, Ville de Sète

Marc Chevallier

Président de Port de Sète Sud de France

Emmanuel Teixeira

Directeur pôle aménagement, SA ELIT

Antoine Garcia Diaz

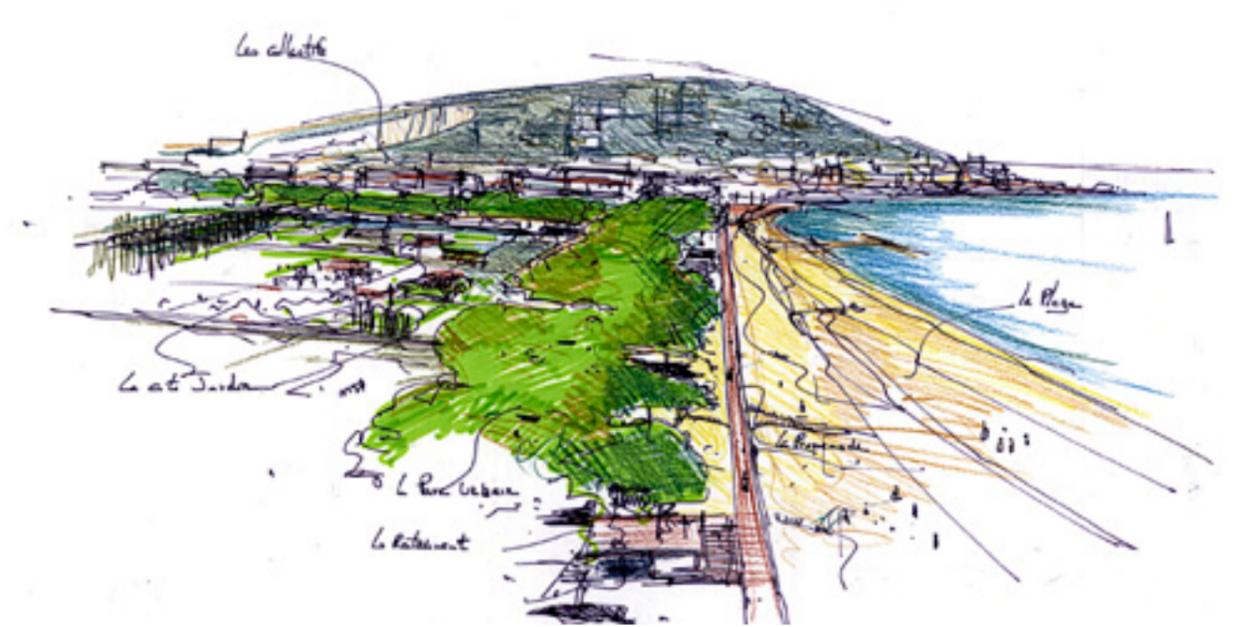
Architecte Urbaniste

Jean-Marc Leygue

Groupe GGL

L'architecte urbaniste Antoine Garcia-Diaz explique les préalables au projet et les éléments de sa conception

L'aménagement du Triangle de Villeroy, à l'ouest de Sète, a dû relever un double défi: refaire un bord de mer sinistré (plage rongée par les tempêtes, réduite par endroits à 3 m de sable) et aménager 35 ha d'anciens salins et de landes laissés à l'abandon, tout en conjuguant, de manière équilibrée, urbanisation et respect de l'environnement.



UN PROJET PRÉCURSEUR DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Imaginé il y a plus de 10 ans, bien avant le Grenelle de l'Environnement, la conception du quartier de Villeroy a été guidée par des objectifs environnementaux particulièrement ambitieux

implantation altimétrique, à 3 m NGF, s'avère parfaitement adaptée aux nouvelles contraintes réglementaires destinées à lutter contre les risques de submersion marine.

- Le site a été entièrement préverd.
- Des mesures contractuelles assurent la pérennité des plantations effectuées dans les parcelles privées.



- La route littorale a été déplacée au nord du site, le long de la voie ferrée, pour rendre le front de mer exclusivement piétonnier.

- La plage a été élargie sur plus de 100 m et sa protection contre l'érosion marine assurée par la création d'un vaste cordon dunaire, équipé de ganivelles, et végétalisé, permettant d'amortir les effets des tempêtes du sud-est.

- Une promenade maritime a été réalisée sur 1 km de long, entièrement réservée aux piétons, doublée d'un vaste parc public de 6 ha. Son

- les flux motorisés ont été séparés par des déplacements doux sur l'ensemble du site. L'organisation des accès à la plage et la promenade, la généralisation des zones de rencontres pour la desserte des îlots d'habitations font de ce quartier un exemple en la matière.

- La protection d'une plante rare a été concrétisée par la création d'un espace dédié, géré et surveillé.

- Le quartier a été conçu pour être protégé des nuisances sonores générées par la route

départementale et la voie ferrée situées au nord du site.

UN PROJET FAISANT APPEL À DES TECHNIQUES INNOVANTES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT :

- La collecte des eaux usées s'effectue par des canalisations sous vide, reliées à une station centrale assurant l'aspiration et le renvoi vers la station d'épuration communale. Cette technique offre plusieurs avantages: elle évite les fuites accidentelles; elle permet le raccordement des équipements et restaurants implantés sur la plage, non raccordables au réseau d'assainissement avec des techniques conventionnelles.

- Le traitement des eaux de pluie se fait exclusivement de manière naturelle au moyen de noues à ciel ouvert permettant le stockage des pluies de faibles ou moyennes importances. Elles acheminent également, lors d'orages violents, les eaux de ruissellement vers des ouvrages de rétention paysagers disposés à l'est du quartier et au centre du parc public. L'eau s'infiltrerait par percolation.

- Les surfaces imperméabilisées ont été réduites et la mise en œuvre de matériaux adaptés favorisant la perméabilité des sols a été privilégiée, particulièrement pour les parcs de stationnement public disposés à l'ouest du quartier.

- Des aménagements spécifiques pour lutter contre les effets du vent ont été réalisés à la fois pour la protection des végétaux et des habitations: plantation de boucliers végétaux avec des essences adaptées, merlons végétalisés, dépression au centre du parc littoral etc.

Les principes d'aménagement et les techniques utilisées innovantes dans le domaine de l'environnement ont été conceptualisés au moment de l'élaboration du projet, testés et réalisés. Le retour d'expérience s'est révéélé particulièrement positif.



PORT DE SÈTE SUD DE FRANCE

Marc Chevallier, président du Port de Sète Sud de France explique les objectifs de développement du port de Sète d'ici 2017.



Sète et Marseille sont les deux seuls ports du sud de la France en eaux profondes et qui peuvent donc accueillir des bateaux avec un fort tirant d'eau. De part sa situation géographique, Sète jouit de sérieux atouts pour développer son commerce vers l'ouest de la méditerranée (Maroc, Algérie, Gibraltar). L'étendue du port sétois va de la zone de l'étang, de la Pointe courte jusqu'à Frontignan inclus. Mais l'activité générée par le port a une incidence sur l'épaisseur du territoire avec les dessertes routières, ferroviaires et les canaux. Le programme de réorganisation actuellement en cours à Sète prépare une offre d'avenir qui devrait être effective aux alentours de 2016.

En janvier 2007, l'Etat transmet aux Régions la responsabilité et la gestion des ports. C'est ainsi qu'en Languedoc-Roussillon, le port de Sète est devenu la propriété de la Région qui, pour le gérer, a créé un établissement public régional, Port Sud de France. En 2007, les chantiers de réhabilitation à mener se révèlent importants; l'état du port est assez délabré; son activité, réduite.

En 2008, il fut décidé de se donner les moyens de faire venir les opérateurs privés en leur proposant des services jusqu'alors inexistantes pour faciliter le travail des armateurs aux manutentionnaires. Le projet fixait la polyvalence de l'activité comme un objectif prioritaire. Vrac solide, vrac liquide, voiture, alimentation, trafic voyageur, bois, voitures, bétail, etc: chaque secteur nécessitant des aménagements spécifiques, il s'agissait d'être en mesure de les offrir aux opérateurs. Sur une période de dix ans (2008-2018), la Région consacre 200 millions d'euros d'investissement pour permette au port de se moderniser en construisant des quais, des places de stationnements et différentes infrastructures ainsi que l'installation de portiques, tapis roulants, grues mobiles, etc. A charge pour les opérateurs souhaitant s'implanter dans le sud de la France, de financer la construction de leurs hangars. S'ils construisent, ils amèneront des affaires! Les privés ont investi 130 M€ environ. C'est ainsi que Lafarge a installé une usine de broyage sur le quai H du port. Un hangar d'engrais (6 M€), un terminal fruitier (25 M€), un terminal voiture, etc. font partie de ces investissements. 200 000 bêtes partent chaque année de Sète vers les pays du Maghreb, la Lybie ou encore la Turquie.

Certains des domaines d'activités permettent de déployer une logique économique. Des grains, arrivés d'Europe de l'est par une entreprise, seront transformés sur place, par une autre, en huile, avant d'être exporté vers Israël ou ailleurs. Fin 2015, un quai de 470 mètres de long accueillera de grands bateaux et recevra des portes containers. Sur le quai I, des barges à péniche, équipées de quatre grues mobiles, ont été aménagées à proximité du centre grain et le centre de cogénération. Le môle Masselin sera à terme, allongé pour disposer de deux postes de bateaux pour débarquer les automobiles. Les aménagements rationalisent l'usage de l'espace. Les camions ont des espaces réservés pour stationner dans l'espace portuaire mais n'approchent les quais qu'au moment du chargement.

La stratégie vise à offrir aux clients un service cohérent et compétitif pour 2016 et, joue sur la multimodalité grâce à la voie maritime, rail (la propriété des réseaux RFF doivent être transférés à la Région), la route avec l'A9, l'A75 et l'A61 sont des atouts non négligeables.

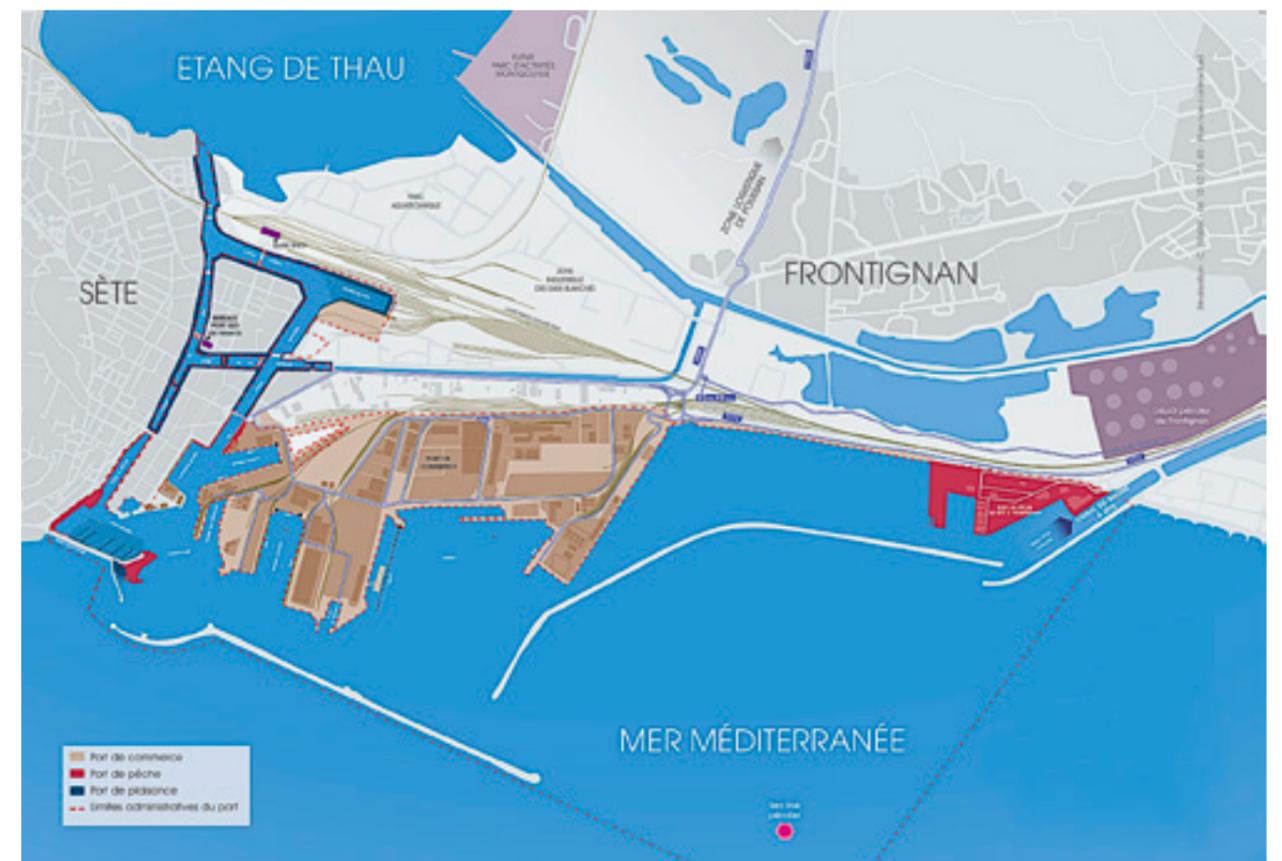
Le domaine de la croisière est un secteur en plein développement grâce à l'intérêt d'armateurs anglais et américains. En 2012, Sète a comptabilisé vingt escales; 23 sont programmées pour 2013. Chaque bâtiment (230 mètres de long) transporte 800 voyageurs en moyenne. Les escales sont dites de jour; les voyageurs débarquent en cœur de ville, le matin et repartent en fin d'après-midi.



Entretiens, certains découvrent Sète; les autres se rendent au Pont du Gard, à Narbonne, Montpellier.

La plaisance manque d'anneaux, 460 mouillent entre le port Saint-Pierre et les canaux; 500 supplémentaires seront créées, principalement sur les canaux, grâce à leur réaménagement. La pêche aussi fait l'objet de l'attention des autorités portuaires. La criée, déplacée plus près du centre, a été réhabilitée mais le secteur reste fragile de par l'état des bateaux, le coût du carburant.

Par la réorganisation de ces espaces sur terre comme sur mer, la mise en place de modes économiques liant le public et le privé, par le réaménagement des canaux, le port de Sète modernise aussi la ville en l'adaptant aux enjeux économiques.





Tadao Ando, Art Centre, 2011, Copyright Château La Coste and Tadao Ando

CHÂTEAU-LA COSTE AU PUY-S^{TE} RÉPARADE

26 SEPTEMBRE 2012

Situé sur la commune de Le Puy Sainte Réparate à 25 km d'Aix-en-Provence, Château La Coste s'étend sur trois cents hectares dont deux cents d'un seul tenant. Le 26 septembre 2012, il était visité par des membres de l'association AMO LR.

Artistes et architectes à découvrir sur le domaine de Château La Coste :

Tadao Ando, Louise Bourgeois, Franz West, Alexander Calder, Frank O. Gehry, Liam Gillick, Tunga, Andy Goldsworthy, Guggi, Tatuso Miyajima, Hiroshi Sugimoto, Jean Nouvel, Jean Prouvé, Jean-Michel Othoniel, Michael Stipe, Sean Scully, Richard Serra, Tom Shannon

<http://www.chateau-la-coste.com>

A propos du Land art, voir l'ouvrage de Gilles Tiberghien, Land Art, Paris, Carré, 1993



sur des terrains escarpés, de partir à la découverte d'œuvres d'architectes et d'artistes contemporains du monde entier.



C'est un long, sobre et horizontal bâtiment que Tadao Ando, prix Pritzker 1995, a construit pour accueillir les visiteurs de Château La Coste. L'accès se fait par un cheminement bordé à gauche par une pelouse, à gauche, par un bassin d'où surgit la Crouching Spider, œuvre de 2003, de Louise Bourgeois. L'allée marque la césure entre la campagne environnante et le domaine. Elle se prolonge au-delà du bâtiment vers un patio

par l'artiste Jean-Michel Othoniel. Enfin, en 2008, Tadao Ando a réalisé quatre cubes pour contempler l'état de notre environnement. Exposés en 2008 Washington au Kennedy Center, il les a ramenés à Château La Coste et leur a construit un abri.

Le pavillon de musique conçu par Franck Gehry pour la Serpentine Gallery en 2008 à Londres a été transporté à Château La Coste.

« Le pavillon est conçu comme une structure en bois qui agit comme une artère urbaine en cours d'exécution, qui va, depuis le parc à la galerie existante. A l'intérieur du pavillon, des verrières sont suspendus à la structure en bois pour protéger l'intérieur contre le vent et la pluie et fournir de l'ombre durant les journées ensoleillées.



renforçant une notion d'accueil et de sérénité. Le dispositif accentue l'horizontalité de l'architecture, ponctué au début du sentier, sur la gauche par un haut mur en béton vertical, faisant portail, qui a lui seul, signale le seuil. A différents endroits du domaine, Tadao Ando a disposé des bancs. Il a également rénové une ancienne chapelle du XVI^e siècle dont il a fait remonter les murs puis les a enveloppés d'une structure de verre et d'acier, créant ainsi un déambulatoire autour de la chapelle originelle. Dans celle-ci se trouve une croix conçue

Le Pavillon est un peu comme un amphithéâtre, conçu pour servir de lieu pour les événements en direct, musique, performance, discussion et débat. Comme le visiteur se promène à travers le pavillon, il a accès aux gradins des deux côtés de la rue. En plus des sièges en gradins, il y a deux espaces surélevés, accessibles sur le pourtour du pavillon. Ces plateformes servent de repères visuels entourant la rue et peuvent être utilisés comme des étapes, privée des lieux d'observation et des salles à manger.»

Franck Gehry

A Château La Coste, le pavillon accueille des concerts. Il est particulièrement adapté pour écouter les musiques chantées, notamment les soprano, et pour les instruments, le piano.

Le domaine compte 120 ha de vignes. Deux bâtiments de forme semi-cylindrique conçus par Jean Nouvel comprennent les espaces de vinification (cuves semi-enterrees), le pressoir et un lieu pour l'embouteillage. Chais gravitaire, il évite le pompage et donc l'oxydation du vin. Une école d'œnologie est prévue qui comptera quatre niveaux souterrains. La forme architecturale choisie, discrète, convient aux conditions de fabrication du vin mais aussi s'imisce avec douceur dans le paysage.

Pour mémoire, Oscar Niemeyer devait réaliser un auditorium. Quant à l'architecte Sou Fujimoto qui a en charge pour l'été 2013, la conception du pavillon de la Serpentine gallery a entamé l'édification de quatre cubes qui viendront compléter la collection d'art et d'architecture. Sont également approchés Tony Berlant, Renzo Piano..





ZAC DES GRISETTES

24 OCTOBRE 2012

La ZAC des Grisettes à l'ouest de Montpellier était, le 24 octobre 2012, au programme des visites AMO LR

INTERVENANTS

Michaël Delafosse Maire Adjoint Délégué à l'Urbanisme à la ville de Montpellier

Thierry Laget Directeur Général de la Serm

Frédéric Cauvin Directeur Département Énergie, Serm

Thomas Richez Architecte Urbaniste, cabinet RICHEZ Associés

Marc Séchaud COGIM, Gérant

Gilles Chrétien Architecte, agence Rio Chrétien architectes

Alain Braun Directeur service production, ACM

Philippe Cervantes Architecte, A + architecture

Philippe Vézinet Directeur Général Icade Promotion Logement

Slimane Haddouche Directeur service immobilier, Eiffage Immobilier Méditerranée

Samantha Dugay Architecte, Atelier A5

Olivier Cantrel Directeur Général associé Kalelithos

Christophe Morales Architecte



de l'urbaniste. C'est une écriture condensée d'un morceau de ville qui se conçoit dans sa relation à la nature et, aux quartiers environnants, avec sa desserte en TCSP. La lisibilité de son plan met en valeur les espaces de respiration de nature urbaine, élément conceptuel à part entière du projet. Pour chaque ZAC, un équipement phare est programmé. Aux Grisettes, il a fallu un peu de temps pour l'identifier, jusqu'à la demande de la clinique Saint Roch de venir se redéployer sur le site, affichant un besoin de 20000m² qui seront construits sur les hauteurs de la ZAC. D'autres installations dans le domaine de la santé suivront probablement et compléteront l'offre de services et de commerces positionnée autour des stations de tramway. Dans cette opération, la mixité fonctionnelle et sociale est davantage poussée avec le bâtiment de la mutualité (architectes Boyer-Percheron-Assus) regroupant une crèche, des logements étudiants, etc.

Grisettes, le quartier est chauffé grâce à la récupération de chaleur de l'usine de méthanisation à 80 %. Du coup, il n'y a pas eu d'investissement sur l'énergie solaire qui aurait doublé la production de biogaz sans nécessité. Selon les normes de la RT 2012, les Grisettes fonctionnent avec des énergies renouvelables de 7 à 8 fois moins carbonées que les autres sources d'énergie.

ENERGIE

La SERM a développé un secteur énergie il y a trente ans avec Antigone. Pour chaque nouveau quartier, les décisions des modes choisis le sont en fonction des possibilités des localisations. Aux

de l'urbaniste. C'est une écriture condensée d'un morceau de ville qui se conçoit dans sa relation à la nature et, aux quartiers environnants, avec sa desserte en TCSP. La lisibilité de son plan met en valeur les espaces de respiration de nature urbaine, élément conceptuel à part entière du projet. Pour chaque ZAC, un équipement phare est programmé. Aux Grisettes, il a fallu un peu de temps pour l'identifier, jusqu'à la demande de la clinique Saint Roch de venir se redéployer sur le site, affichant un besoin de 20000m² qui seront construits sur les hauteurs de la ZAC. D'autres installations dans le domaine de la santé suivront probablement et compléteront l'offre de services et de commerces positionnée autour des stations de tramway. Dans cette opération, la mixité fonctionnelle et sociale est davantage poussée avec le bâtiment de la mutualité (architectes Boyer-Percheron-Assus) regroupant une crèche, des logements étudiants, etc.



Le quartier a été lauréat en 2011 de l'appel à projets Ecoquartier, catégorie « Nature en ville »

LE MOT DE L'ARCHITECTE

Thomas Richez, architecte urbaniste, cabinet Richez associés.

« Le quartier des Grisettes jouit de vues magnifiques, d'une pente orientée Sud, de la proximité des vignes du Mas Nouguier et de sa desserte tram.

Nous l'avons organisé autour de deux ramblas plantées de pins. Ces espaces piétons généreux accueillent les parcours principaux dans le quartier, et sont bordés des bâtiments les plus hauts ouverts sur l'horizon.

Dans le reste du quartier, des logements intermédiaires en venelles, perpendiculaires à la pente, s'ouvrent sur l'intimité des jardins privatifs et des terrasses sous treille.

L'ensemble devrait cultiver un art de vivre en quartier dense, sous le signe du pin et de la vigne. »



Takumi Shimamura / Jean-Paul Viguier et Associés, Architecture et Urbanisme



IMMEUBLE VERSION RUBIS À MONTPELLIER

28 NOVEMBRE 2012

L'immeuble Version Rubis à Montpellier, ZAC Parc Marianne a été visité par l'AMO LR le 28 novembre 2012

L Laurent Pérard, Nexity Directeur Général Promotion nous donne le point de vue du promoteur sur la réalisation de ce projet de l'architecte Jean-Paul Viguier.

INTERVENANTS

Michaël Delafosse

Maire Adjoint Délégué à l'Urbanisme à la ville de Montpellier

Laurent Perard

Directeur Général, Promotion Languedoc-Roussillon, Nexity immobilier résidentiel

Jean-Paul Viguier

Architecte Urbaniste

Pourquoi avoir choisi Jean-Paul Viguier pour votre immeuble Version Rubis ?

Nous connaissons bien Jean-Paul Viguier pour avoir déjà travaillé avec lui et nous apprécions son travail, ses nombreuses réalisations (avec d'autres filiales de NEXITY) mais aussi, ses qualités d'écoute, son humilité et sa disponibilité. La première image qu'il nous a proposée, ressemblait déjà à ce bâtiment très typé aux façades rouges et aux balcons suspendus. Le projet nous a immédiatement séduits. Passé l'enthousiasme, il a fallu se pencher sur le coût de réalisation et notre capacité à tenir l'ambition du projet. Notre satisfaction aujourd'hui est d'avoir réalisé ce projet sans le dénaturer. *Sur quels points avez-vous travaillé avec Jean-Paul Viguier ?*

Nous avons laissé toute liberté et accordé une totale confiance à l'architecte s'agissant de l'image, du camaïeu de rouge pour les panneaux de façades, des menuiseries, la validation des échantillons... Ensuite, certains éléments ont nécessité des mises au point techniques spécifiques avec les BET comme par exemple, la structure des balcons suspendus, la collecte des eaux pluviales...

Il y a manifestement « une entente » avec le bâtiment d'Architecture Studio. Y a-t-il eu des discussions entre les différentes parties ?

Le projet d'immeuble de bureaux, en cours d'achèvement par Marc Lehmann d'Architecture Studio, préexistait au projet de Jean-Paul Viguier. Lorsque « Version Rubis » a été présenté à Marc Lehmann, également architecte en chef de la ZAC Parc Marianne, celui-ci a vraiment montré un intérêt pour notre projet. Il est vrai que les façades des deux bâtiments sont constituées de panneaux en alu thermo laqué. De plus, au cours de la réalisation de son bâtiment, Marc Lhemann a eu l'élégance de modifier la couleur d'un encadrement de l'immeuble, faisant un clin d'œil au rouge de Version Rubis.



Les **rencontres nationales** se sont déroulées à Nantes les 4, 5 et 6 octobre 2012.

Depuis le début des années 2000 avec le chantier de renouvellement urbain de l'île de Nantes, la ville est devenue une destination prisée du monde des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme.



Le programme des rencontres nationales proposait la découverte de nombreux projets de Nantes, au-delà de la seule île. Quartiers de la création, Bottière-Chesnaie, Malakoff-Pré Gauchet, Madeleine-Champs de Mars et Beaulieu-île de Nantes ont été arpentés durant les trois journées du voyage et, le nouvel équipement culturel, « La Fabrique », l'école d'architecture ont fait l'objet de visites spécifiques. L'ensemble du programme donnait à découvrir et réfléchir sur une stratégie urbaine liant qualité de vie, habitat, activités et développement économique.

Les prochaines rencontres nationales AMO auront lieu à Marseille du 17 au 19 octobre 2013.

Le **prix AMO 2012** est le seul prix d'architecture qui récompense conjointement le couple maître d'ouvrage - architecte. Sur la thématique « **Lieux de travail Architecture Environnement** », sept candidats du Languedoc-Roussillon ont déposé un dossier pour la 13^e édition. Deux ont été distingués par le jury :

- MIBI, Montpellier (34), maître d'ouvrage : SERM, architecte : Atelier d'architecture Emmanuel Nebout
- RBC Design Center, Montpellier (34), maître d'ouvrage : RBC, architectes : Ateliers Jean Nouvel + C+D architecture
- Autres candidatures AMO LR :
 - Centre administratif des services techniques de la Ville, La Grande Motte (34), maître d'ouvrage : Ville de la Grande Motte, architecte : N+B Architectes (mandataires), Julien Wafflard (associé)
 - Espace Robert-Capdeville, Montpellier (34), maître d'ouvrage : Région LR, architecte : A+Architecture
 - Pôle Euréka, Montpellier (34), maître d'ouvrage : Cirmad Grand Sud, architecte : Rudy Ricciotti architecte
 - Hôtel de Ville, Montpellier (34), maître d'ouvrage : Ville de

Montpellier, architectes : Ateliers Jean Nouvel + F. Fontes Architecte
 • IUT, Béziers (34), maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, architecte : Chabanne & partenaires

Fête de la lumière de la Lumière à Lyon

Le 7 décembre 2012, durant la « Fête des Lumières » et sur l'invitation de Philips Eclairage, 35 membres de l'association ont pu se rendre sur le site de Philips OLAC (Outdoor Lighting Application Center) au nord-est de Lyon. Cet espace de 47 000 m² permet de reconstituer toutes les situations possibles d'éclairage extérieur grandeur nature. Il offre aux architectes, aux concepteurs d'éclairage et d'espace urbain, un lieu d'expérimentation pour la planification de leurs projets d'éclairage.



© Philips

IMMEUBLE VERSION RUBIS

Maître d'ouvrage : Nexity Immobilier Résidentiel Promotion Languedoc-Roussillon

Aménageur : Serm

Architecte : Jean-Paul Viguier et Associés Architecture et Urbanisme